

CONSEIL MUNICIPAL
AFFICHAGE

En vertu de l'application de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 janvier 2023 à 20 h 00

Salle du Conseil Municipal – Place du 11 novembre

Séance retransmise en direct sur la page Facebook de la commune : @VilledeCelletes

ORDRE DU JOUR

Nomination d'un secrétaire de séance
Vérification du quorum
Approbation de l'ordre du jour
Approbation du PV de la séance précédente

- **Administration générale – Institutions - Elections**
 - AGGLOPOLYS – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS – Rapport de la Commission Locale chargée de l'Evaluation du Transfert des Charges (CLETC) – Coût des charges transférées et détransférées à l'occasion de l'ajustement du périmètre de la compétence – en matière de **VOIRIE d'intérêt communautaire.**
- **Finances**
 - Décision modificative – budget commune – année 2022
- **Le Personnel**
 - Restauration – tarifs repas pour les agents de la collectivité – à compter de janvier 2023
- **Urbanisme**
 - Décisions relatives au Droit de Prémption Urbain
- **Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie**
- **Information des délégués communautaires** sur l'avancement des dossiers
- **Affaires diverses**

A CELLETES, le 30 décembre 2022

Pour le Maire absent,

L'Adjointe au Maire par délégation,



Annick BARRÉ.

